

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2016

L'an **deux mille seize** et le **premier** du mois **d'avril à 17 heures**,

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **24 mars 2016.**

Date d'affichage : **25 mars 2016.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO –

MM. Arnel AÏTA – Bernard BATIFOULIER– Francis GRAÖ – Antoine PES –
Serge VASELLI – Lionel VOGEL –

Absents représentés :

M. Henri COSENZA, donne pouvoir à M. François GRECO –

M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Mme Martine GRECO -

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO –

DELIBERATION N° 2016/15

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 POUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose la situation aux membres présents :

- Considérant **LE BUDGET UNIQUE DE LA COMMUNE**,
- Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2015,

- Constatant les résultats suivants :

Excédent en fonctionnement de	64 726,08 €
Excédent en investissement de	373 593,43 €

- Constatant les excédents antérieurs suivants :

Excédent en fonctionnement de	394 245,95 €
Déficit en investissement de	407 853,52 €

- Constatant la réintégration des résultats du budget CCAS :	
Excédent en fonctionnement de	16,77 €
- Constatant les résultats de clôture 2015 suivants :	
Excédent en fonctionnement de	458 972,03 €
Déficit en investissement de	34 260,09 €
- Constatant le montant des restes à réaliser :	
Déficit d'investissement de	234 823,00 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2015 présentée par Monsieur le Maire pour le budget de la Commune comme suit :

Affectation obligatoire

A l'apurement du déficit d'investissement (compte 1068)	269 066,32 €
Déficit d'investissement à reporter (ligne 001)	34 243,32 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	189 905,71 €
--	--------------

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO